



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 septembre 2022
Publié le 30 novembre 2022



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 septembre 2022
Publié le 30 novembre 2022

INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour le deuxième trimestre et la période de six mois terminée le 30 septembre 2022, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

FAITS SAILLANTS

Sondage pour connaître les obstacles à l'accessibilité

- Le 24 août, le Conseil a lancé un sondage volontaire et confidentiel afin de connaître les obstacles à l'accessibilité que la communauté artistique a pu rencontrer dans ses interactions avec le Conseil. Le sondage a été mené par le cabinet-conseil [Left Turn Right Turn](#), engagé par le Conseil pour obtenir une expertise spécialisée, des conseils stratégiques et de l'accompagnement pour la conception d'un plan d'accessibilité, comme l'exige la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#).

Recherche sur la valeur du financement public des arts et des cultures autochtones

- Le 29 septembre, en collaboration avec Archipel Research and Consulting Inc, le Conseil a publié les résultats de la [Recherche sur la valeur du financement public des arts et des cultures autochtones](#). Cette étude, ancrée dans les modes de connaissance autochtones, vise à comprendre le rôle des arts et de la culture pour les communautés autochtones du Canada et la valeur du financement public pour les arts et les cultures autochtones. Elle est publiée en anishinaabemowin, en inuktitut, en anglais et en français.

Le Nord change le Conseil des arts du Canada

- Le 20 septembre, le directeur et chef de la direction a publié un [blogue](#) sur la façon dont les relations du Conseil avec les communautés artistiques du Nord transforment sa vision et ses plans pour cette région.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2022	2021	Différence	2022	2021	Différence
Revenus	(2 914)	4 961	(7 875)	2 012	12 272	(10 260)
Charges	(110 786)	(144 169)	33 383	(286 509)	(315 557)	29 048
Crédits parlementaires	125 000	196 000	(71 000)	250 000	346 500	(96 500)
Excédent (déficit) de la période	11 300	56 792	(45 492)	(34 497)	43 215	(77 712)

Survol des résultats nets du deuxième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 11,3 millions de dollars pour le trimestre par rapport à 56,8 millions de dollars pour la même période l'an dernier. L'écart est principalement attribuable à une diminution de 34,7 millions de dollars des dépenses de subventions enregistrées au cours de ce trimestre par rapport à la même période l'an dernier, conformément à la diminution du soutien d'urgence reçu du gouvernement fédéral en réaction à la COVID-19. La diminution des revenus de 7,9 millions de dollars provenant de pertes réalisées de 9,1 millions de dollars en raison d'une transition dans les gestionnaires de placements à revenu fixe a également contribué à l'écart.

L'écart de 77,7 millions de dollars pour les résultats cumulatifs s'explique par une réduction des dépenses de subventions et des financements gouvernementaux reçus pour diverses initiatives de soutien en lien avec la COVID-19, ainsi que par les pertes réalisées liées aux transactions dans les placements de portefeuille.

Le Conseil continuera à surveiller ses résultats financiers dans le but d'arriver à un budget équilibré.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Fonctionnement

Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport

- Dans le cadre du [Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport](#), le Conseil a reçu **50 millions de dollars en 2022-2023** (inclus dans le budget des subventions) pour la recherche, la création et la production d'œuvres; les activités de tournée nationale et le développement du marché; et l'innovation du secteur. Grâce à ces fonds, dont la distribution est en cours, le Conseil cherche à maximiser l'impact des investissements supplémentaires à l'échelle du pays et auprès des communautés artistiques historiquement marginalisées et mal desservies.

Programme de relance des arts et de la culture du Canada

- Le Conseil administre 9,2 millions de dollars du [Programme de relance des arts et de la culture du Canada \(PRACC\)](#) en 2022-2023 (en plus du budget de subventions), qui seront versés en tant que suppléments aux subventions opérationnelles existantes à l'automne 2022. Conformément aux engagements énoncés dans le plan stratégique 2021-2026, le Conseil consacre la totalité de ce financement aux organismes financés par des subventions opérationnelles issus des groupes prioritaires désignés : les Autochtones, la diversité culturelle, les personnes sourdes et handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui continuent de voir leurs répétitions, créations, productions ou représentations perturbées par la pandémie. Engagés envers les paiements d'honoraires et de salaires, ces fonds doivent être versés aux artistes par le biais de 200 organismes.

Appel de candidatures de la Banque d'art

- Le 10 août, la Banque d'art du Conseil a lancé un [appel de candidatures pour l'acquisition de nouvelles œuvres d'art](#) d'artistes du Canada. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Conseil visant à créer une collection véritablement représentative du pays et dans le cadre des célébrations soulignant le 50^e anniversaire de la Banque d'art. Les artistes individuels, les groupes, les collectifs et les tiers représentants des artistes ont pu présenter leur candidature jusqu'au 14 septembre pour éventuellement voir leurs œuvres intégrées à la collection de la Banque d'art. Avec cet appel de candidatures, on priorisera l'acquisition d'œuvres d'artistes qui ne sont actuellement pas représentés dans la collection de la Banque d'art, mais aussi celles d'artistes s'identifiant comme Autochtones ou comme personnes noires, racisées, sourdes ou handicapées, de membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire, de jeunes, de membres de la communauté LGBTQ2+, des personnes de diverses identités de genre et de femmes, ainsi que des artistes présentant plusieurs de ces caractéristiques identitaires. Les résultats seront rendus publics au début de l'année 2023.

Nouveau violoncelle dans la Banque d'instruments de musique du Conseil

- La Banque d'instruments de musique du Conseil a accueilli un nouveau don, le [violoncelle Carlo Giuseppe Oddone de 1929](#), évalué à 250 000 dollars américains. Le violoncelle a été donné par le Dr Robert S. Williams, deux fois donateur à la banque, et a été certifié par le Conseil des arts du Canada comme bien culturel par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Cet instrument fera désormais partie du prochain concours dont la date limite est fixée au 1er décembre 2022. Vous trouverez de plus amples informations sur la Banque d'instruments de musique sur le [site Web du programme](#).

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenu

(en millions de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	(4 415)	3 257	(7 672)	(970)	6 244	(7 214)
Autres revenus	1 501	1 704	(203)	2 982	6 028	(3 046)
Total	(2 914)	4 961	(7 875)	2 012	12 272	(10 260)

Revenus nets de placements réalisés

Quelques facteurs distincts ont contribué à ce que le revenu net de placement réalisé soit moins élevé de 7,7 millions de dollars pour le trimestre par rapport à la période précédente l'an dernier. Le Conseil a subi des pertes de 9,5 millions de dollars de plus qu'au même trimestre l'an dernier, principalement en raison de la vente de deux de ses investissements à revenu fixe. Les intérêts, les dividendes et les autres revenus de placement distribués sont également moins élevés de 0,8 million de dollars en raison de la baisse de la valeur marchande des placements. Ces pertes ont été partiellement compensées par le transfert des revenus reportés, contributions grevées d'affectations d'origine externe pour compenser leur part proportionnelle des pertes de placements réalisées ainsi que leur utilisation des fonds.

On anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront aux prévisions budgétaires.

Autres revenus

Les autres revenus comprennent l'annulation des subventions accordées au cours des exercices précédents, les dons, et d'autres sources de revenus. Les autres revenus pour le trimestre et la période de six mois terminés cette année sont moins élevés que les autres revenus à pareille date l'an dernier en raison de la baisse des annulations de subventions et des revenus de partenariat. L'an dernier, le Conseil a reçu un transfert de 1,2 million de dollars d'Affaires mondiales Canada et du Patrimoine canadien pour les activités entourant la Foire du livre de Francfort 2021. De même, les annulations de subventions avaient connu un bond l'an dernier en raison des ajustements et des annulations d'événements dues à la COVID-19. Les annulations de subventions avaient atteint 4,3 millions de dollars au cours de la période de six mois l'an dernier, comparativement à 2,2 millions de dollars cette année.

On s'attend à ce que les autres revenus concordent avec le budget.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	97 265	131 957	(34 692)	259 632	291 877	(32 245)
Prestation des programmes de transfert	6 195	5 882	313	12 897	11 099	1 798
Services à la communauté artistique	481	393	88	767	547	220
Résultats nets de la Banque d'art	8	(37)	45	90	5	85
Commission canadienne pour l'UNESCO	749	474	275	1 243	727	516
Administration générale	6 088	5 500	588	11 880	11 302	578
Total	110 786	144 169	(33 383)	286 509	315 557	(29 048)

Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix

La diminution lors du second trimestre et depuis le début de l'année par rapport aux mêmes périodes l'an dernier est principalement due à la réduction du financement du gouvernement fédéral lié aux initiatives dans le cadre de la COVID-19.

Le budget annuel approuvé de 371,8 millions de dollars pour les subventions, les paiements aux autrices et auteurs et les prix comprend 48,6 millions de dollars des 50 millions de dollars reçus en crédits parlementaires, le solde étant réservé aux frais d'administration pour la réalisation du programme. Les dépenses prévues pour les subventions devraient être plus près de 380 millions de dollars en raison du financement supplémentaire de 9,2 millions de dollars qui sera reçu du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme de relance des arts et de la culture du Canada.

Prestation des programmes de transfert

Bien que les dépenses liées à la prestation des programmes de transfert pour le trimestre en cours soient comparables à celles de la même période l'an dernier, la période cumulative de six mois montre une augmentation de 1,8 million de dollars. Le principal écart est une augmentation de 1,9 million de dollars des salaires et des avantages sociaux en raison de besoin de personnel supplémentaire pour poursuivre la mise en œuvre des initiatives dans le cadre de la COVID-19, couverte par le financement gouvernemental reçu, ainsi qu'en raison des charges des avantages payées à chaque paie liée aux vacances, contrairement à un ajustement à la fin de l'exercice financier lors des exercices précédents.

Commission canadienne pour l'UNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO a connu une augmentation de 395 000 \$ des dépenses de programme, principalement en raison de l'augmentation des initiatives de partenariat au cours des premiers trimestres de l'exercice financier actuel. La hausse des dépenses est due aux initiatives en lien avec la Décennie internationale des langues autochtones lancée récemment par l'ONU, ainsi qu'à un démarrage plus lent l'année dernière en raison de postes vacants. D'autres dépenses de programme connaissent également une augmentation en raison de la demande de réunions en personne de divers réseaux de l'UNESCO qui ne se sont pas rencontrés depuis le début de la pandémie. Les frais d'administration sont plus élevés de 196 000 \$ pour l'exercice en cours, principalement en raison de l'ajustement des congés annuels accumulés, mais aussi en raison de l'augmentation des déplacements du personnel nécessaire pour assister aux réunions et aux conférences clés de l'UNESCO. Les dépenses nettes annuelles correspondront aux prévisions budgétaires approuvées de 2,7 millions de dollars.

Administration générale

Cette charge est plus importante de 0,6 million de dollars pour le trimestre et l'exercice à ce jour qu'aux mêmes périodes l'an dernier. Les salaires et avantages sociaux sont plus élevés de 0,5 million de dollars, principalement en raison de la comptabilisation des charges des avantages sociaux liés aux vacances à payer. Les services professionnels sont plus élevés de 0,7 million de dollars en raison du changement dans la politique comptable adoptée au cours de l'exercice précédent lié au traitement des coûts de configuration et de personnalisation engagés dans la mise en œuvre d'ententes de services infonuagiques. Ces charges plus élevées sont compensées par une diminution des charges d'amortissement de 0,3 million de dollars en raison de la diminution des actifs capitalisés et par une diminution des coûts de gestion de l'information de 0,6 million de dollars en raison du moment de la comptabilisation des dépenses de l'année en cours. Les dépenses nettes annuelles devraient être plus élevées que les prévisions budgétaires en raison de l'augmentation des dépenses associées aux frais des services professionnels à la suite du changement dans la politique comptable de l'exercice précédent, l'intention étant de trouver des économies dans d'autres coûts opérationnels pour amortir cette augmentation.

Actifs financiers

(en milliers de dollars)	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2022	2022	
Trésorerie	169 525	124 935	44 590
Débiteurs	2 234	10 758	(8 524)
Placements de portefeuille	442 332	495 012	(52 680)
Total	614 091	630 705	(16 614)

Trésorerie

La hausse de 44,6 millions de dollars de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 69,9 millions de dollars des subventions, des paiements aux autrices et auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 septembre 2022, moins le déficit de 34,5 millions de dollars pour la période de six mois et la réduction de 8,5 millions de dollars en comptes débiteurs.

Débiteurs

La diminution de 8,5 millions de dollars en débiteurs comparativement à la valeur au 31 mars 2022 s'explique principalement par la réception de 4,8 millions de dollars de crédits parlementaires à recevoir ainsi que par la réception de 2,2 millions de dollars en revenus de placements cumulés à la suite de la vente de l'investissement du fonds alternatif.

Placements de portefeuille

Au 30 septembre 2022, la valeur marchande totale du portefeuille était de 442,3 millions de dollars, dont 104,8 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Ce montant représente une diminution de 52,7 millions de dollars de la valeur marchande depuis le 31 mars 2022, et de 65,8 millions de dollars depuis le 30 septembre 2021.



Le fonds total a généré un rendement négatif de 0,6 % pour le trimestre, soit 0,4 % de moins que l'indice de référence. Ce bilan est surtout attribuable aux actions canadiennes et mondiales, respectivement 1,3 % et 0,5 % en deçà de l'indice de référence.

Le rendement sur un an du fonds total était de -10,3 % en septembre 2022, soit 2,8 % de moins que l'indice de référence. Ce sous-rendement est dû aux actions mondiales, qui ont affiché un rendement sur un an négatif de 16,7 %, contre 13,9 % pour l'indice de référence. Le revenu fixe et les actions canadiennes ont surpassé l'indice de référence de 3,4 % et 0,8 %, mais ont tout de même généré des rendements négatifs de 7,1 % et 4,6 % respectivement.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 septembre 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	234 398	164 831	69 567
Créditeurs et charges à payer	5 887	9 145	(3 258)
Revenus reportés	5 695	6 168	(473)
Avantages sociaux futurs	5 600	5 351	249
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	63 899	75 817	(11 918)
Total	315 479	261 312	54 167

Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer

La hausse de 69,6 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 provient d'une augmentation du financement global ainsi que du calendrier des paiements.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 3,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 s'explique par la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2,1 millions de dollars en raison du calendrier des paiements, et par la réduction de 1,2 millions de dollars des charges à payer.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La baisse de 11,9 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans la baisse de la valeur marchande des placements de portefeuille depuis le début de l'exercice financier.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 septembre 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	7 484	7 738	(254)
Actifs de la Banque d'art	19 366	19 363	3
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	2 444	476	1 968
Total	29 295	27 578	1 717

Immobilisations corporelles

La diminution nette de 0,3 million de dollars comparativement à 7,7 millions de dollars au 31 mars 2022 s'explique par les acquisitions de 572 000 \$ liées principalement à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, montant compensé par un amortissement de 826 000 \$.

Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil comprend plus de 17160 œuvres d'art contemporain du Canada. Au 30 septembre 2022, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 72,8 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

Instruments de musique

Le Conseil gère une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et dix instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère 15 instruments en prêt. Au 30 septembre 2022, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,5 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

Frais payés d'avance

L'augmentation de 2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 s'explique par le versement de 2,1 millions de dollars au Conseil national de recherches du Canada pour la prestation du programme Killam 2022-2023.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2022.

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2022.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil pour la période de six mois terminée le 30 septembre étaient les suivants :

	30 septembre	
	2022	2021
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	414 189	364 062
Budgets supplémentaires des dépenses	-	116 500
	414 189	480 562
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de six mois	(250 000)	(346 500)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	164 189	134 062



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 septembre 2022
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

30 novembre 2022



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2022	31 mars 2022
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	169 525 \$	124 935 \$
Débiteurs	2 234	10 758
Placements de portefeuille (note 3)	442 332	495 012
Total des actifs financiers	614 091	630 705
PASSIFS		
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	234 398	164 831
Créditeurs et charges à payer	5 887	9 145
Revenus reportés	5 695	6 168
Avantages sociaux futurs	5 600	5 351
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	63 899	75 817
Total des passifs	315 479	261 312
ACTIFS FINANCIERS NETS	298 612	369 393
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	7 484	7 738
Actifs de la Banque d'art	19 366	19 363
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	2 444	476
Total des actifs non financiers	29 295	27 578
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	327 907 \$	396 971 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	330 880	365 377
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(2 973)	31 594
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	327 907 \$	396 971 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022-2023	2022	2021	2022	2021
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	13 909 \$	(4 415) \$	3 257 \$	(970) \$	6 244 \$
Autres revenus	3 908	1 501	1 704	2 982	6 028
Total des revenus	17 817	(2 914)	4 961	2 012	12 272
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	371 783	97 265	131 957	259 632	291 877
Prestation des programmes de transfert	27 841	6 195	5 882	12 897	11 099
Services à la communauté artistique	6 989	481	393	767	547
	406 613	103 941	138 232	273 296	303 523
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	232	8	(37)	90	5
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 675	749	474	1 243	727
Administration générale	22 482	6 088	5 500	11 880	11 302
Total des charges	432 002	110 786	144 169	286 509	315 557
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(414 185)	(113 700)	(139 208)	(284 497)	(303 285)
Crédits parlementaires	414 189	125 000	196 000	250 000	346 500
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	4	11 300	56 792	(34 497)	43 215
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	365 377	319 580	329 671	365 377	343 248
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	365 381 \$	330 880 \$	386 463 \$	330 880 \$	386 463 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	(7 107) \$	61 724 \$	31 594 \$	45 792 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	(3 013)	220	(42 046)	16 168
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	7 147	(324)	7 479	(340)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	4 134	(104)	(34 567)	15 828
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	(2 973) \$	61 620 \$	(2 973) \$	61 620 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	11 300 \$	56 792 \$	(34 497) \$	43 215 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(284)	(804)	(572)	(1 673)
Amortissement des immobilisations corporelles	413	659	826	1 317
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	-	(3)	-
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	139	-	139
	129	(6)	251	(217)
Acquisition de frais payés d'avance	(2 229)	(334)	(2 638)	(442)
Utilisation de frais payés d'avance	372	193	670	897
	(1 857)	(141)	(1 968)	455
Gains (pertes) nets de réévaluation	4 134	(104)	(34 567)	15 828
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	13 706	56 541	(70 781)	59 281
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	284 906	358 461	369 393	355 721
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	298 612 \$	415 002 \$	298 612 \$	415 002 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Activités de fonctionnement				
Excédent (déficit) lié aux activités de la période	11 300 \$	56 792 \$	(34 497) \$	43 215 \$
Pertes (gains) sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	9 125	(357)	9 468	(375)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(1 770)	(2 160)	(5 653)	(5 009)
Amortissement d'immobilisations corporelles	413	659	826	1 317
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	139	-	139
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(1 857)	(141)	(1 968)	455
Augmentation des avantages sociaux futurs	125	157	249	315
Produits transférés (des) aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des (aux) revenus de placements (note 5)	(1 951)	493	(1 011)	1 277
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	12 953	5 312	74 360	93 865
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	28 338	60 894	41 774	135 199
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(284)	(804)	(572)	(1 673)
Acquisitions d'actifs de la Banque d'art	-	-	(3)	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(284)	(804)	(575)	(1 673)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(71 520)	(2 565)	(77 522)	(3 167)
Disposition de placements de portefeuille	76 885	1 024	80 913	1 091
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	5 365	(1 541)	3 391	(2 076)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	33 419	58 549	44 590	131 450
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	136 106	153 966	124 935	81 065
TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	169 525 \$	212 515 \$	169 525 \$	212 515 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 septembre 2022 (non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour les articles 89.8 à 89.92 de la section I, le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de prestation des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'une secrétaire générale qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 septembre 2022					Fin de l'exercice 31 mars 2022		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	58 055	-	6 642	64 697	18	56 039	74 564	18
Actions mondiales	200 137	16 657	-	183 480	50	198 221	213 571	52
Obligations	79 972	1 250	-	78 722	21	91 405	85 528	21
Immobilier	6 832	-	1 892	8 724	2	7 074	8 709	2
Infrastructure	24 791	-	6 472	31 263	9	23 495	28 539	7
	369 787	17 907	15 006	366 886	100	376 234	410 911	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	12 726	82	501	13 145	17	12 312	15 145	18
Actions mondiales	42 374	3 786	-	38 588	51	41 970	44 908	53
Obligations	16 531	271	-	16 260	22	18 409	17 253	21
Immobilier	1 758	-	483	2 241	3	1 818	2 234	3
Infrastructure	4 133	-	1 079	5 212	7	3 772	4 561	5
	77 522	4 139	2 063	75 446	100	78 281	84 101	100
Total des placements	447 309	22 046	17 069	442 332		454 515	495 012	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2022 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 29 388 000 \$ (31 mars 2022 : 32 914 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 104 834 000 \$ (31 mars 2022 : 117 015 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et dans des parts de sociétés en commandite dans deux fonds de placements immobiliers et sept fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans *l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement* approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	18 %	10 %	14 %	20 %
Actions mondiales	50 %	40 %	46 %	55 %
Obligations	21 %	15 %	20 %	30 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %	10 %
Immobilier	2 %	0 %	10 %	15 %
Infrastructure	8 %	0 %	10 %	15 %
Marché monétaire/Trésorerie	0 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index.

Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bond Index.

Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank.

Le fonds d'infrastructure comprend sept portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 septembre 2022	31 mars 2022
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	169 525	124 935
Débiteurs	Coût amorti	2 234	10 758
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	442 332	495 012
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	Coût amorti	234 398	164 831
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	5 887	9 145

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun externe, laquelle correspond à la quotepart du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires de fonds externe, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 septembre 2022				Fin de l'exercice 31 mars 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	169 525	-	-	169 525	124 935	-	-	124 935
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	64 697	-	64 697	-	74 564	-	74 564
Actions mondiales	-	183 480	-	183 480	-	213 571	-	213 571
Obligations	-	59 589	19 133	78 722	-	69 865	15 663	85 528
Immobilier	-	-	8 724	8 724	-	-	8 709	8 709
Infrastructure	-	-	31 263	31 263	-	-	28 539	28 539
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	13 145	-	13 145	-	15 145	-	15 145
Actions mondiales	-	38 588	-	38 588	-	44 908	-	44 908
Obligations	-	12 241	4 019	16 260	-	13 647	3 606	17 253
Immobilier	-	-	2 241	2 241	-	-	2 234	2 234
Infrastructure	-	-	5 212	5 212	-	-	4 561	4 561
	-	371 740	70 592	442 332	-	431 700	63 312	495 012
Total	169 525	371 740	70 592	611 857	124 935	431 700	63 312	619 947

Analyse de sensibilité du niveau 3- Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2022	Fin de l’exercice 31 mars 2022
Solde au début de la période	75 817 \$	71 273 \$
Transfert (aux) des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus (pertes) nets de placements	(685)	12 127
Utilisation des fonds	(326)	(2 050)
	(1 011)	10 077
Pertes non réalisées sur placements de portefeuille	(13 133)	(123)
Reclassés à l’état des résultats - placements de portefeuille	2 226	(5 410)
Solde à la fin de la période	63 899 \$	75 817 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2022	Fin de l’exercice 31 mars 2022
Excédent accumulé des activités		
Dotation - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	253 445	229 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	24 000
Solde à la fin de la période	253 445	253 445
Excédent		
Solde au début de la période	24 363	21 578
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(24 000)
Excédent (déficit) pour la période	(34 497)	26 785
Solde à la fin de la période	(10 134)	24 363
Total de l’excédent accumulé des activités	330 880	365 377
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	31 594	45 792
Variations de la juste valeur	(34 567)	(14 198)
Solde à la fin de la période	(2 973)	31 594
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	327 907 \$	396 971 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	(9 125) \$	357 \$	(9 468) \$	375 \$
Transfert des (aux) revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	1 952	(493)	1 011	(1 277)
Gains nets sur conversion de devises	3	24	11	4
Dividendes et autres distributions - réinvestis	1 770	2 160	5 653	5 009
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions - encaissés	1 316	1 710	2 686	3 073
Frais de gestion du portefeuille	(331)	(501)	(863)	(940)
	(4 415) \$	3 257 \$	(970) \$	6 244 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Revenus de location	(386) \$	(391) \$	(788) \$	(787) \$
Autres revenus	(47)	(41)	(87)	(55)
Frais administratifs	440	395	963	847
Amortissement des autres immobilisations	1	-	2	-
	8 \$	(37) \$	90 \$	5 \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Dépenses de programmes	390 \$	149 \$	608 \$	213 \$
Programmes – contributions reçues	-	-	(225)	(150)
Frais administratifs	359	325	860	664
	749 \$	474 \$	1 243 \$	727 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Diminution (augmentation) des débiteurs	3 700 \$	1 156 \$	8 524 \$	(319) \$
Augmentation des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	11 391	5 650	69 567	97 525
Diminution des créditeurs et charges à payer	(1 182)	(127)	(3 258)	(1 798)
Diminution des revenus reportés	(956)	(1 367)	(473)	(1 543)
Variation nette	12 953 \$	5 312 \$	74 360 \$	93 865 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.